

Un fonds investi en **actions** de la **Zone Euro**

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



www.ci-es.org
Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

Univers d'investissement

Actions Euro

Performance annualisée 5 ans

9,03%

Encours

622 M €

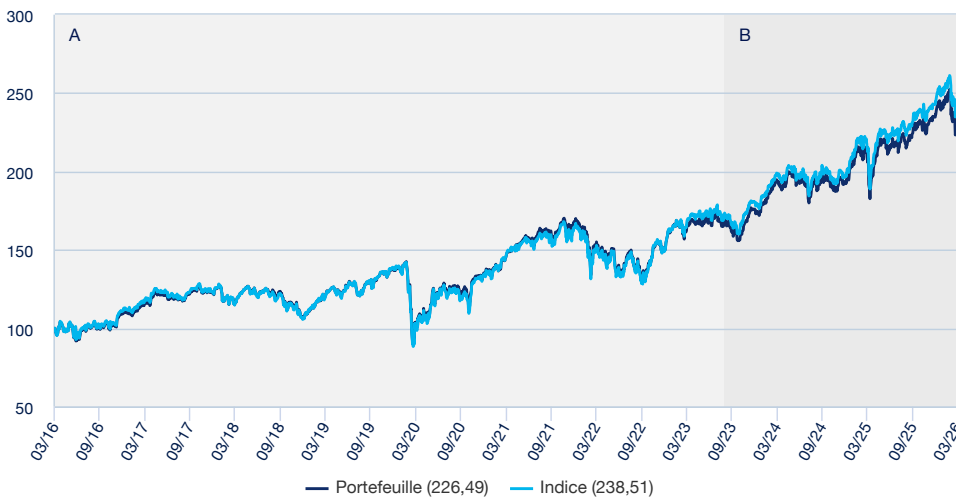
Score de transition Energétique et Ecologique

Fonds : 0,98 Univers : 0,81
Objectif : Amélioration du score par rapport à l'univers d'investissement

Lutte contre le réchauffement climatique

21% de réduction des émissions de CO2 par rapport à l'univers d'investissement

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période l'indice de référence est 100% EURO STOXX 50
B : A compter du 1er septembre 2023, le benchmark sera 100% MSCI EMU

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2025	27/02/2026	31/12/2025	31/03/2025	31/03/2023	31/03/2021	26/08/2003
Portefeuille	-4,15%	-9,84%	-4,15%	10,06%	36,51%	54,13%	253,32%
Indice	-2,42%	-8,37%	-2,42%	12,26%	41,59%	62,01%	-
Ecart	-1,73%	-1,47%	-1,73%	-2,20%	-5,08%	-7,89%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	22,37%	9,90%	16,86%	-10,21%	24,65%	-1,77%	27,50%	-12,21%	11,84%	1,06%
Indice	23,70%	9,49%	20,30%	-8,64%	23,12%	-2,93%	28,46%	-12,75%	10,45%	2,73%
Ecart	-1,33%	0,41%	-3,44%	-1,57%	1,53%	1,16%	-0,95%	0,54%	1,39%	-1,67%

Indice de référence du fonds : 100% MSCI EMU

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

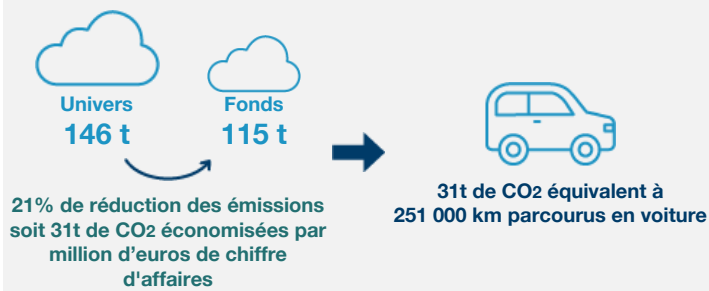
Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	14,10%	12,64%	14,86%	17,92%
Volatilité de l'indice	13,48%	12,25%	14,92%	18,41%
Tracking Error ex-post	1,61%	2,19%	2,24%	2,07%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille, le gérant réalise le suivi d'indicateurs additionnels des entreprises dans lesquelles le fonds est investi. Sont ainsi sélectionnés les émetteurs les plus vertueux sur les critères suivants : sur le plan environnemental, l'« intensité carbone » et sur le plan social, les trois critères, « conditions de travail », « préservation de l'emploi » et « liberté syndicale et droit à la négociation ». L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est composé de 100% MSCI EMU. L'évaluation ESG du portefeuille se fait sur l'ensemble des titres, l'évaluation des critères additionnels est calculée uniquement sur les émetteurs privés.

ENVIRONNEMENT : Lutte contre le réchauffement climatique



Indicateur : émissions de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires. Cet indicateur mesure la moyenne des émissions de gaz à effet de serre (ramenées en équivalent tonnes de CO2) par unité de revenu des entreprises (million d'euros de chiffre d'affaires) (Source : Trucost)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,85% / 99,80%

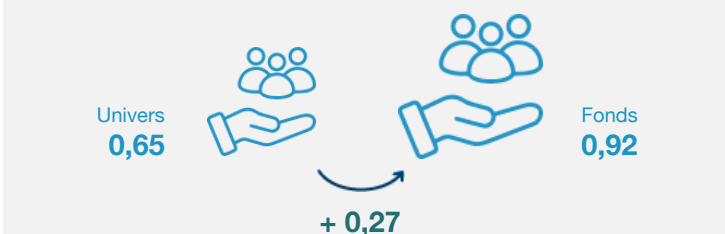
SOCIAL : Conditions de travail



Indicateur : Définir une politique de santé, d'hygiène et de sécurité pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles tout en maintenant le niveau de connaissance des employés sur ce sujet. Mettre en place des comités de contrôle disposant de réelles prérogatives en impliquant les représentants du personnel

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,75% / 100,00%

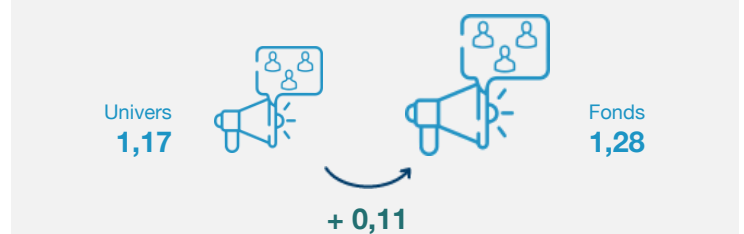
SOCIAL : Préservation de l'emploi



Indicateur : Créer les conditions d'un développement durable de l'emploi, promouvoir et assurer l'évolution des compétences des salariés en favorisant la formation. Anticiper les besoins d'emplois futurs en assurant le développement professionnel et le suivi individuel des carrières

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,75% / 100,00%

SOCIAL : Liberté syndicale et droit à la négociation



Indicateur : Respecter et promouvoir la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. Assurer et permettre l'existence d'instances représentant les salariés sans ingérence ou discrimination. Et adopter des mesures d'ajustement permettant de préserver l'emploi. Limiter les impacts négatifs sur les effectifs et l'économie locale par la mise en place de mesures d'accompagnement et de formation facilitant la reconversion professionnelle

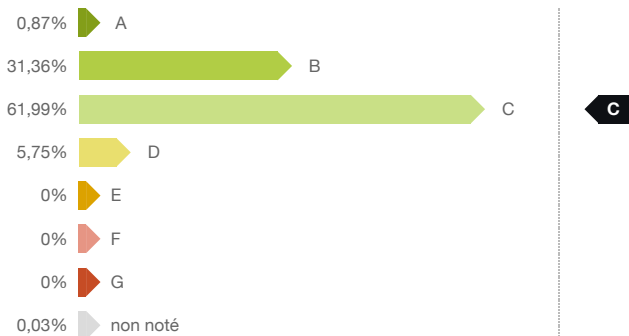
Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,75% / 99,80%

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

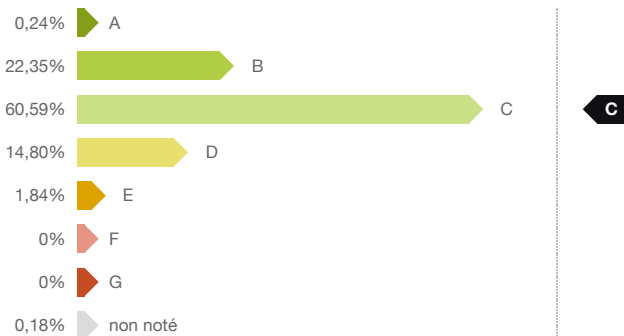
Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

	Fonds	Univers
Note ESG moyenne	C	C
Score ESG moyen	1,27	1,03
Cumul des meilleures notes (A+B+C)	94,25%	83,18%
Taux de couverture	100%	99,82%

Du portefeuille³



De l'univers de référence³



En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Équipe de gestion



Christophe Granjon

Directeur de la gestion Multi-Asset ESR

Commentaire de gestion

Le trimestre a été dominé par un regain de tensions géopolitiques. Jusqu'à la fin février, la dynamique mondiale restait globalement positive : l'inflation décélérait et les investisseurs tablaient sur une reprise des baisses de taux des banques centrales, tandis que les indicateurs avancés (PMI) et le marché du travail étaient bien orientés aux États-Unis et en Europe. La guerre en Iran et le choc pétrolier ont changé les perspectives en mars. Les marchés financiers ont connu deux phases : janvier-février a vu une baisse du dollar et des taux d'intérêt, et une surperformance des actions européennes et asiatiques par rapport aux États-Unis ; en mars, le déclenchement des hostilités en Iran a inversé ces tendances, provoquant une forte hausse de la volatilité et un choc énergétique, susceptible de remettre en cause la trajectoire de l'inflation, de la croissance et des politiques monétaires.

Le déclenchement de la guerre en Iran a fortement pesé sur les marchés actions. Hors États-Unis, les marchés avaient globalement progressé jusqu'au 27 février, portés par le Japon et l'Europe, mais cette surperformance s'est inversée ensuite. Le marché craint la stagflation et des politiques monétaire moins accommodantes, entraînant un regain de volatilité (VIX>30%). Le MSCI ACWI reculait de -3,5 % en USD avec une sous performance des marchés développés (-3,9 %) et une stabilité des émergents sur la période. Les actions américaines ont nettement consolidé : le S&P 500 reculait de 4,6 % en USD, tandis que l'Eurostoxx50 ne perdait que 3,8% en USD et restait proche de l'équilibre en EUR. Les actions chinoises ont aussi été pénalisées (HSCEI -6%).

Plusieurs rotations ont marqué la période : consolidation chez les éditeurs de logiciels (craintes de forte disruption liée à l'IA) et rotation vers les fabricants de semi-conducteurs et leur chaîne de valeur. Les valeurs moyennes ont été privilégiées par rapport aux grandes capitalisations. La rotation initialement favorable à l'Europe et au Japon s'est inversée avec la remontée des prix du pétrole : le Stoxx Europe 600 affiche une perte de 5,5 % depuis le début du conflit en EUR. L'indice sud-coréen a chuté jusqu'à -18 % avant de rebondir, ramenant sa baisse à -12 % ; il reste cependant en hausse d'environ 30 % depuis le début de l'année. Le Topix japonais termine en hausse de 2,6%. Sectoriellement, l'énergie progresse en fin de trimestre, tandis que les secteurs plus cycliques et sensibles à la demande restent sous pression.

Le déclenchement de la guerre en Iran a fortement pesé sur les marchés actions, entraînant une hausse de la volatilité (VIX>30%). Le blocage du détroit d'Ormuz, par lequel transitent 20% de la production pétrolière mondiale, a entraîné une envolée du Brent (+63,3%) et du WTI (+51,4%). Les thèmes liés à la reprise cyclique et à la baisse des taux ont été délaissés au profit d'une lecture axée sur le Moyen-Orient, le risque énergétique et la crainte de stagflation.

Il est intéressant de noter que Wall Street a dans un premier temps mieux résisté à la crise que ses homologues internationaux, les États-Unis étant un exportateur net d'énergie, même si cet avantage s'est estompé à mesure que la crise persistait. Les marchés européens sont entrés dans une phase de nette correction, l'indice EuroStoxx50 ayant reculé de -9% depuis le début du conflit.

Sur le plan sectoriel, l'énergie (+14,55%) domine très largement le marché, tandis que le secteur de la Chimie (-2,75%) et celui des télécoms (-3,63%) ont relativement bien résisté. À l'inverse, l'immobilier (-14,53%), la construction (-12,25%) et l'industrie (-11,85%) ont été fortement pénalisés par la remontée des taux et par la crainte d'un ralentissement de la demande et la hausse des coûts énergétiques.

Dans cet environnement de forte volatilité, nous avons poursuivi la réduction de notre exposition au risque, adoptant une posture plus prudente. Compte tenu de l'impact du coût de l'énergie, nous avons réduit notre exposition sur la zone euro.

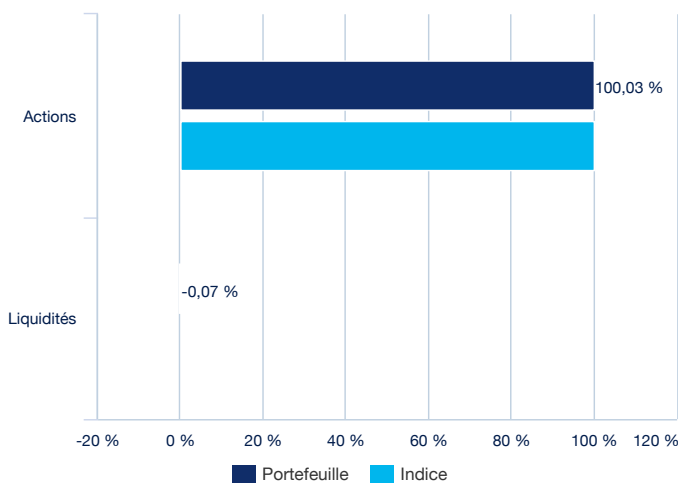
Au niveau sectoriel, nous avons renforcé notre allocation vers le secteur des services aux collectivités qui présente un profil plus défensif. Au sein du secteur financier, nous avons repondéré avec sélectivité certains titres du secteur bancaire au détriment du secteur de l'assurance qui a mieux résisté dans la baisse des marchés.

Parallèlement, nous continuons de gérer activement nos stratégies de couverture optionnelle. Nous restons particulièrement attentifs à l'évolution des marchés de l'énergie, de la situation géopolitique et des répercussions de ces facteurs sur l'inflation et la croissance mondiale.

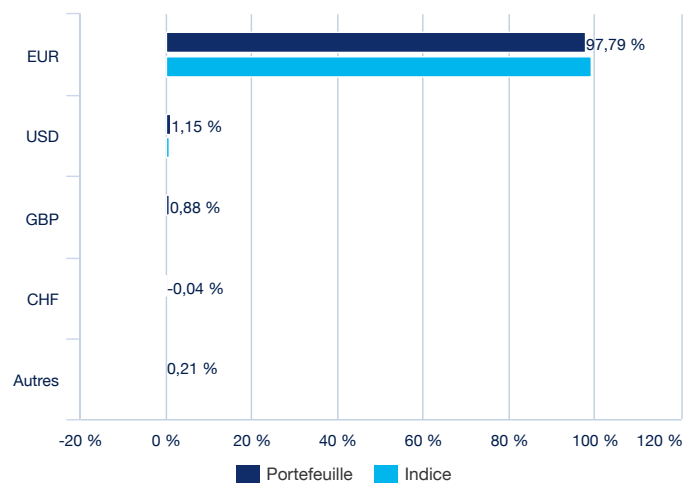
L'industrie automobile est en pleine mutation et vit plusieurs révolutions en même temps : celles de la motorisation, de l'autonomisation et des nouvelles mobilités. Les impacts ESG associés sont multiples. A court terme, l'enjeu majeur reste la « voiture verte » à travers la réduction de l'impact environnemental des véhicules commercialisés. Les nouvelles réglementations, les nouveaux cycles d'homologations et les décisions politiques contraignantes sont également des éléments structurant pour le secteur. La sécurité des véhicules et les conditions de travail constituent également des thèmes matériels pour l'industrie. Enfin l'actualité récente met également en exergue l'importance de la gouvernance dans le secteur.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

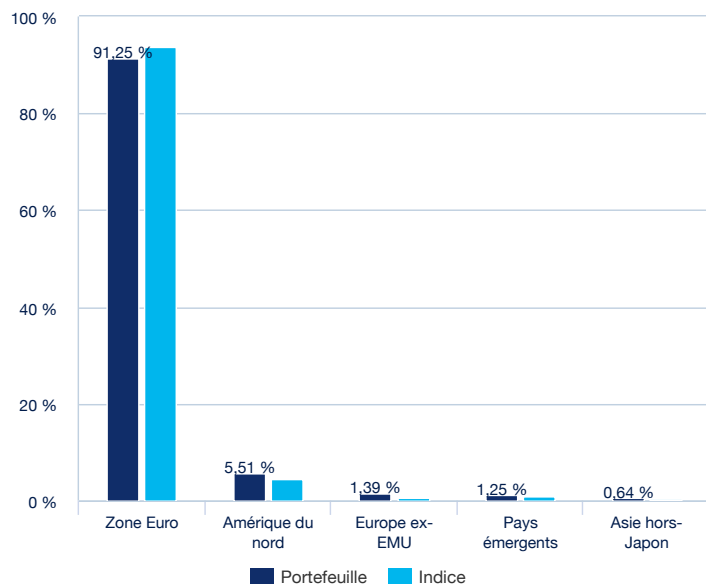


Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

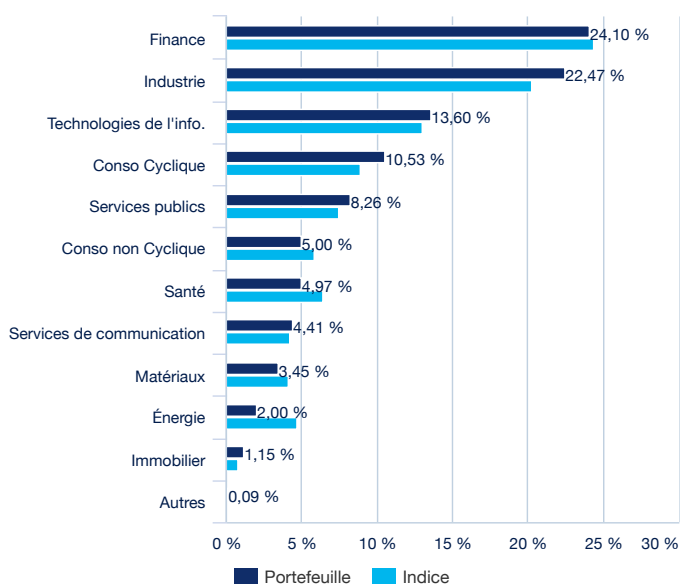


Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



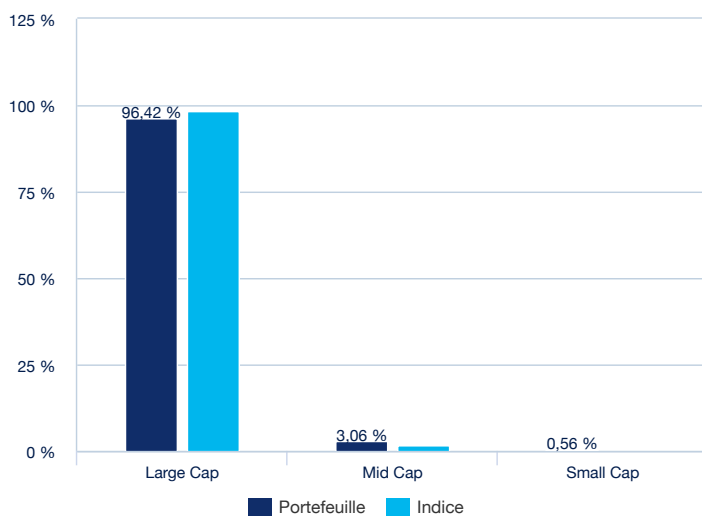
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Principales lignes actions (Source : Amundi)

	% d'actif
ASML HOLDING NV	7,22%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,79%
SIEMENS AG	2,76%
BANCO SANTANDER SA	2,73%
SAP SE	2,73%
SIEMENS ENERGY AG	2,46%
DEUTSCHE TELEKOM AG	2,19%
IBERDROLA SA	2,15%
INTESA SANPAOLO SPA	2,05%
UNICREDIT SPA	2,03%
Total	29,11%

Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



Capitalisation boursières des entreprises détenues

Small Cap <= 2 Milliards d'Euros

Mid Cap entre 2 Milliards et 8 Milliards d'Euros

Large Cap > 8 Milliards d'Euros

Labels

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



Exclusions



Mines anti-personnel



Bombes à sous munitions



Armes chimiques



Armes biologiques



Armes à uranium appauvri



Pacte mondial



Armes nucléaires



Charbon thermique



Tabac



Hydrocarbures non conventionnels



Pays faisant l'objet de violations

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Oui**

Fonds Maître : **Amundi Euro Equity ESR**

Forme juridique : **FCPE**

Classification SFDR : **Article 8**

Date de création du compartiment/OPC : **17/06/2003**

Date de création de la classe : **17/06/2003**

Eligibilité : -

Eligible PEA : **Non**

Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**

Souscription minimum: 1ère / suivantes : -

Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,21%**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ANS**

Commission de surperformance : **Non**

AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **353,32 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **31/03/2026**

Actif géré : **621,91 (millions EUR)**

Indice de référence : **100% MSCI EMU**

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.